

## VIE DES ENTREPRISES

# Une épicerie primée à Paris



***Slim Bensadoune, commerçant à Albestroff, a été récompensé par Fleur Pellerin, ministre déléguée aux PME.*** Photo RI

Proxi Maison du terroir, la nouvelle épicerie d'Albestroff, a à peine quelques mois d'existence que déjà elle cumule les récompenses. Après avoir décroché le premier prix du concours national "Vivez l'aventure", le jeune gérant Slim Bensadoune a été reçu à Paris par Fleur Pellerin, ministre déléguée aux Petites et Moyennes Entreprises, pour recevoir le prix du concours "100 Entreprises remarquables nationales". La success story est en marche.

> En page 2

# Un commerce d'Albestroff primé au niveau national

En l'espace d'une année, Slim Bensadounne, créateur de l'enseigne Proxi, Maison du terroir à Albestroff, a décroché deux premiers prix nationaux.

L'aventure de Slim Bensadounne, jeune commerçant d'Albestroff qui a créé, il y a un peu plus d'un an, l'enseigne commerciale Proxi, Maison du Terroir, a démarré très fort en obtenant dès sa première participation un premier prix national au concours « Vivez l'aventure » organisé par Schneider Initiatives Entreprises (SIE). Elle se poursuit avec un second prix national pour cette petite boutique installée dans un local « multiservices » construit par la municipalité.

Alain Gomez, responsable de la pépinière d'entreprises lui avait rendu hommage à l'occasion de sa première récompense en février en déclarant : « Slim Bensadounne a un esprit d'initiative hors du commun. Il sait ce qu'il veut et se donne les moyens de l'obtenir... Pour lui, l'aventure ne s'arrête pas là : il est sélectionné pour figurer au concours des 100 Entreprises remarquables nationales et nous sommes prêts à l'assister pour d'autres projets ».

Chose promise, chose due ! Soutenu par la structure d'essai-mage de son ancien employeur, le Groupe Schneider, accompagné dans sa création par les pépinières d'entreprises Synergie de Dieuze et Sarrebourg, la CCI de la Moselle et la plate-forme d'initiative locale, Slim Bensadounne, qui fourmille d'idées, avait déjà bien

travaillé son concept.

Son projet initial, murement réfléchi, s'articule autour de deux activités complémentaires : l'épicerie traditionnelle au travers de l'enseigne Proxi et le commerce des produits du terroir. « Tout le monde en parlait mais peu de choses se concrétisaient, il était important de mettre en place une organisation commerciale qui permette de mettre en avant les excellents produits locaux » précise l'entrepreneur.

## « Initiative remarquable »

Une démarche saluée au plus haut niveau puisque le Conseil économique social environnemental de Paris a fait entrer Slim Bensadounne dans le cercle fermé des 100 entreprises remarquables de France de 2013.

En préambule du lancement du nouveau pti d'honneur « Initiative remarquable » d'Initiative France, et en présence de Fleur Pellerin, ministre déléguée chargée des Petites et Moyennes Entreprises, de l'innovation et de l'économie numérique, la jeune entreprise mosellane a été récompensée pour sa formidable croissance et l'innovation sociale qu'elle apporte sur ce territoire rural.

Aux côtés de Louis Schweitzer, ex-PDG de Renault et emblématique



Le premier prix a été remis à Slim Bensadounne (4<sup>e</sup> à gauche sur la photo) en présence de Fleur Pellerin, ministre déléguée chargée des Petites et Moyennes Entreprises. Photo RL

que président d'Initiative France, Slim Bensadounne a eu l'honneur de recevoir ce prix qui trône, à présent, en bonne place dans son commerce.

## Commerce en expansion

Fier de sa réussite, Slim Bensadounne ne souhaite pas s'arrêter en si bon chemin, bouclant

actuellement l'extension du magasin, un site de vente de produits du terroir en ligne et un drive !

Interrogé sur ce concept, il confie : « Le drive s'applique aux produits que je propose sur le site [www.terroir57.com](http://www.terroir57.com). C'est un enlèvement sur place. Après consultation du site, les clients sélectionnent les produits qu'ils veulent pas en grande surface ».

lent acheter, passent leur commande, même si, pour des raisons de stockage certains produits ne sont pas visibles au magasin. Nous préparons la commande et ils n'ont plus qu'à venir la récupérer. Nous pouvons également la livrer à domicile... Je peux ainsi vendre, dans toute la France, des produits du terroir que l'on ne trouve pas en grande surface ».

## Exporter les produits du terroir

L'un des objectifs affichés de Slim Bensadounne est de commercialiser les produits du terroir lorrains dans tout le pays. Et de citer une commande de 200 € qu'il vient d'expédier à Paris. « Aujourd'hui, personne ne fait cela. C'est un marché à prendre, une opportunité à saisir. Je mets la technologie au service des clients. »

Le meilleur des productions régionales est aussi accessible aux clients du cru et bientôt disponible en service drive. « Sur le site internet, il y aura un nouveau pavé dénommé « entièrement magasin drive » dans lequel on va proposer 30 à 50 produits. Les clients auront un choix plus étendu et pourront bénéficier de promotions ou de « coups de cœur » comme dans les grandes surfaces. Je compte de ce fait élargir mon activité (acquisition de l'ancienne boulangerie, ndr) et créer un ou deux emplois. Ce succès, je veux le partager avec toute l'équipe qui m'entoure : j'aurais voulu mener à bien mes projets. »

Il n'est donc pas surprenant que Slim Bensadounne soit soutenu dans son développement par un nouveau prêt d'honneur de 10 000 € octroyé par Initiative Lorraine.